
COMMISSION
des AFFAIRES CULTURELLES
et de L'ÉDUCATION

Questionnaire indicatif sur le projet de loi de finances pour 2012
Programmes « Formations supérieures » et « Vie étudiante »
Mme Martine Faure, rapporteure pour avis

(Rappel : désignation, par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, le 29 juin 2011, comme rapporteure pour avis sur les crédits « Formations supérieures et recherche universitaire » et « Vie étudiante » du PLF 2012.

Le détail des crédits du budget étant examiné par M. Laurent Hénart, rapporteur spécial de la Commission des finances, la rapporteure pour avis que je suis a toute liberté de choisir un thème d'investigation particulier. La partie thématique de mon avis budgétaire sera donc consacrée au bilan et aux perspectives d'évolution des dispositifs visant à favoriser la réussite des étudiants en licence.

Il me paraît judicieux, en effet, de se pencher sur la situation de la licence dans l'enseignement supérieur à l'heure où un nouvel arrêté relatif à ce diplôme a été adopté (1^{er} août 2011). De plus, cette réforme fait suite au plan pour la réussite en licence, doté en principe de 730 millions d'euros, dont l'inspection générale (IGAENR) a estimé, en 2010, qu'il laissait entière l'interrogation sur son efficacité.

Quel est donc le bilan du plan engagé en 2007 ? Et que faudrait-il faire, en priorité, pour rendre la licence universitaire plus attractive ?

Pour éclairer notre réflexion, nous aimerions vous entendre sur les points suivants :

1. (1) Quelles devraient être les finalités de la licence aujourd'hui ? À quoi ce diplôme devrait-il servir ?
2. (2) Quel bilan tirez-vous du plan pour la réussite en licence ?
3. (3) Quels leviers faudrait-il utiliser, en priorité, pour réduire l'échec en licence (la réduction de la taille des groupes, le développement du contrôle continu, la

généralisation de l'enseignant référent et du tutorat, la professionnalisation, etc.) ?

4. (4) Quel est votre jugement sur l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ?
5. (5) Que pensez-vous des référentiels de formation prévus par ce texte ?
6. (6) Faut-il définir des pré requis à l'entrée de chaque licence et ce diplôme devrait-il favoriser l'acquisition d'un socle de compétences transversales ?
7. (7) Quels devraient être l'avenir et le rôle des licences professionnelles dans l'ensemble des cursus universitaires ?
8. (8) Que faut-il attendre des bi-licences ?
9. (9) Quelles devraient être les formations et organisations, tant pédagogiques qu'administratives, à mettre en place pour lutter efficacement contre le décrochage en licence ?
10. (10) Que pensez-vous de la proposition du rapport de M. Demuynck (juin 2011) conditionnant l'inscription en licence à l'acceptation d'un contrat pour les bacheliers potentiellement décrocheurs ?
11. (11) Quelles seraient, selon les vus, les propositions de ce rapport à retenir ou à proscrire (contrats de réussite obligatoires pour les étudiants redoublants, L1 en deux ans, contrats « d'enseignant non chercheur » pour valoriser les enseignants souhaitant s'investir dans la formation, intégration du passage L1-L2 dans le calcul des moyens alloués aux universités, etc.) ?
12. (12) Comment pourrait-on organiser intelligemment la spécialisation progressive des cursus en licence ?
13. (13) La première année de licence devrait-elle être conçue comme une forme de propédeutique ?
14. (14) Ne faudrait-il pas modifier la procédure d'admission post-bac pour mieux orienter les bacheliers et prévoir des quotas en IUT et BTS pour les bacheliers technologiques et professionnels ?
15. (15) Faudrait-il généraliser les dispositifs de réorientation, notamment entre universités, IUT et STS, et si oui lesquels ? Que pensez-vous des semestres « tremplins » et « rebonds » ?